

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29821**

Intitulé

Responsable opérationnel d'activité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) | Président IFAG

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Il se dégage deux profils pour le métier de « Responsable Opérationnel d'Activité » :

Le « Responsable Opérationnel d'Activité » est amené à gérer une activité fonctionnelle ou opérationnelle : un service, un département, un secteur, etc. Il doit être capable d'analyser les mécanismes financiers, de maîtriser la dimension commerciale et marketing d'une organisation.

Le « Responsable Opérationnel d'Activité » assure la gestion et le développement d'une unité (gérer une agence et/ou une entreprise). Il peut encadrer une petite équipe. Son objectif est d'améliorer les performances de l'activité dont il a la responsabilité.

Les activités du "Responsable Opérationnel d'Activité" se déclinent selon 3 blocs de compétences :

- Gestion de projet
- Créateur d'entreprise ou d'activité
- Développement d'une entreprise ou d'une activité
- Le (la) titulaire est capable de :
 - Analyser les besoins et définir les objectifs du projet
 - Construire et planifier le projet
 - Piloter et finaliser le projet
 - Définir son projet d'activité et analyser son marché
 - Créer et mettre en place le plan d'action marketing commercial
 - Définir le statut juridique de son activité et assurer la protection du dirigeant
 - Déterminer le plan financier
 - Trouver les financements de l'activité
 - Recruter des collaborateurs
 - Analyser le marché
 - Mettre en place le plan d'action marketing
 - Mettre en oeuvre la politique commerciale de l'entreprise
 - Animer et développer son point de vente

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le "Responsable Opérationnel d'Activité" exerce dans tous les secteurs et dans tous les types d'activités :

- Dans toutes les entreprises commerciales, industrielles et de service
- Dans les PME-PMI et TPE
- A son compte (création de start-up, statut d'auto-entrepreneur et micro-entrepreneur)
 - Créateur d'entreprise
- Direction de centre de profit
- Responsable de centre de profit
- Responsable d'agence
- Chef de projet
- Responsable du développement
- Responsable commercial
- Chargé de clientèle
- Commercial
- Responsable marketing / communication
- Chargé de marketing / communication
- Chargé de recrutement

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de trois blocs de compétences :

- Gestion de projet
- Créateur d'entreprise ou d'activité
- Développement d'une entreprise ou d'une activité

Chaque bloc cible le développement d'une compétence ou des compétences requises pour une situation professionnelle identifiée ; chaque module est indépendant et peut être suivi séparément des autres blocs de la certification. La ou les compétence (s) de chaque bloc doit être évaluée et sa maîtrise attestée. Chaque bloc donne lieu à une évaluation (processus de vérification des compétences) et une validation (attester les compétences). En réalisant un ou des bloc(s), l'apprenant obtient des validations qui, cumulées et/ou articulées avec de la VAE, conduisent à l'obtention de la totalité de la certification.

La gestion de projet est une compétence nécessaire à la création d'entreprise ou d'activité. une fois l'entreprise ou l'activité lancée, les candidats doivent maîtriser les compétences permettant d'assurer la pérennité de l'entité.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29821 - Gestion de projet	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins et définir les objectifs du projet - Construire et planifier le projet - Piloter et finaliser le projet <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un cahier des charges dans le cadre d'un projet (étude de marché et projet de création d'entreprise). - Réalisation d'un rétroplanning ou d'un Gantt dans le cadre d'un projet en intégrant les tâches en fonction des membres du projet. - Entretiens réguliers avec des experts ou l'entreprise commanditaire sur l'avancée du projet. - Rédaction d'un rapport d'analyse et de préconisations et/ou réalisation d'une présentation orale avec l'analyse des décisions et des résultats validés par des experts ou l'entreprise commanditaire. <p>Validation du bloc de compétences : Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29821 - Création d'entreprise ou d'activité	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir son projet d'activité et analyser son marché - Créer et mettre en place le plan d'action marketing et commercial - Définir le statut juridique de son activité et assurer la protection du dirigeant - Déterminer le plan financier - Trouver les financements de l'activité - Recruter des collaborateurs <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du projet d'activité qui répond à une ou des opportunités de marché. - Réalisation d'une étude de marché dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ou d'une activité. - Réalisation d'un plan commercial et marketing dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ou d'activité. - Etablir et argumenter le choix du statut juridique en prenant soin d'identifier les répercussions en termes de fiscalité et de protection sociale. - Réalisation du plan de financement dans le cadre d'un projet de création d'entreprise ou d'activité. - Présentation d'un business plan à des experts de la création d'entreprise. - Réalisation d'une fiche de poste et d'un contrat de travail ou de prestations. <p>Validation du bloc de compétences : Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29821 - Développement d'une entreprise ou d'une activité	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser le marché - Mettre en place le plan d'action marketing - Mettre en oeuvre la politique commerciale de l'entreprise - Animer et développer son point de vente <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une analyse de marché (de type PESTEL) en vue d'identifier les nouvelles tendances. - Réalisation du marketing-mix (plan ou politique de marchéage) pour un projet de création d'entreprise ou d'activité avec une présentation des résultats. - Définition de la politique commerciale d'une entreprise et mise en place d'un parcours client dans le cadre de la réalisation d'une étude de cas. - Etude de cas sur l'animation d'une équipe au sein d'un point de vente en prenant en compte les indicateurs commerciaux prépondérants dans l'animation quotidienne. <p>Validation du bloc de compétences : Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	50 % de membres dépendant de l'organisme et 50 % de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité)
En contrat d'apprentissage	X	Idem
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable opérationnel d'activité" avec effet au 04 avril 2013, jusqu'au 08 février 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

120 titulaires sur 3 années

Autres sources d'information :

www.ifag.com

www.ifag-alumni.com

Site internet de l'autorité délivrant la certification

Site internet des organismes partenaires

Lieu(x) de certification :

Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Labège]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) [Nantes]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Pas-de-Calais (62) [Lille]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Auvergne Rhône-Alpes - Allier (03) [Montluçon]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Bourgogne Franche-Comté - Yonne (89) [Auxerre]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Gard (30) [Nîmes]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Réunion - Réunion (974) [Le Port]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Bretagne - Finistère (29) [Brest]
Institut de formation aux affaires et à la gestion (IFAG) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [La Défense]

Direction Nationale IFAG à Paris -

1/3 rue Lulli -

75002 PARIS -

Email : ifag@ifag.com

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- IFAG PARIS - Paris La Défense 8 - 20 bis Jardins Boieldieu - CS 50103 - 92071 La Défense Cedex

01 46 59 20 76 - Email : paris@ifag.com

- IFAG LYON - 47 rue Sergent Michel Berthet - CP 608 - 69258 Lyon Cedex 9

04 72 85 72 85 - Email : lyon@ifag.com

- IFAG TOULOUSE - 600 l'Occitane - 31670 Labège

05 61 39 24 25 - Email : toulouse@ifag.com

- IFAG NANTES - 16 boulevard Général de Gaulle - 44000 Nantes

02 85 52 64 41 - Email : nantes@ifag.com

- IFAG BORDEAUX - 114 rue Lucien Faure - 33000 Bordeaux

05 35 54 28 70 - Email : bordeaux@ifag.com

- IFAG LILLE - Immeuble Le Plaza - 91 rue Nationale - 59000 Lille

03 66 72 22 44 - Email : lille@ifag.com

- IFAG MONTLUÇON - 31 quai Louis Blanc - 03100 Montluçon

04 70 02 50 50 - Email : montlucon@ifag.com

- IFAG AUXERRE - 6 route de Monéteau - BP - 89005 Auxerre Cedex

03 86 49 26 09 - Email : auxerre@ifag.com

- IFAG NIMES - Parc Scientifique G. Besse - 417 Georges Besse - 30035 Nîmes Cedex

04 66 87 96 60 - nimes@ifag.com

- IFAG LA REUNION - 1 rue Francis Sautron - Rond Point des Danseuses - 97420 Le Port

02 62 61 00 00 - reunion@ifag.com

- IFAG BREST - 8 rue de Kervezennec - 29200 Brest

02 98 49 22 99 - brest@ifag.com

Historique de la certification :